

# Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques

Comité des travaux historiques et scientifiques (France). Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques. 1883-1973.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).

# LA STATION GALLO-ROMAINE DE LA BARBINIÈRE, COMMUNE DE MOULINS

(DEUX-SÈVRES),

PAR M. GABILLAUD,  
Instituteur public à Moulins.

---

Les constructions romaines de La Barbinière, exhumées au cours des années 1909, 1910 et 1911, peuvent, à mon avis, se répartir en quatre groupes :

- 1° Le temple ;
- 2° L'habitation principale ;
- 3° Le balnéaire ;
- 4° L'exploitation agricole (?).

L'ensemble de ces monuments et de leurs dépendances formait probablement une mansion ou camp-station, peut-être une importante villa couvrant plus de huit hectares, et limitée, à l'Est, par la voie romaine ; au Sud, par le ruisseau de Puy-Guillaume ; à l'Ouest, par l'Ouin, affluent de la Sèvre Nantaise ; au Nord, par un fossé, large de 2 mètres, que prolongeait une dépression naturelle du sol.

A l'opposé de la voie, dont l'accès n'était défendu par aucun ouvrage apparent, existait un gué amorcé au vieux chemin de Pyrome (Puy-Rome?) et de La Blandinière.

*Le temple* (fig. 1). — Sur le plan accompagnant mon rapport de 1909<sup>(1)</sup> figurait une petite construction presque carrée, H, située sur

<sup>(1)</sup> *Bulletin archéologique*, 1910, p. 6, fig. 1.

la partie la plus élevée du champ du Gué, à 103 m. 25 de l'édifice désigné plus loin sous le nom d'habitation principale.

Les murs, en petit appareil, avec blocage intérieur, ne présentaient rien de particulier. Le déblaiement fit découvrir, au centre de l'appartement, un massif cylindrique de maçonnerie que mes ouvriers, à qui j'avais montré des coupes de puits funéraires<sup>(1)</sup>, prirent pour l'ouverture murée d'un de ces puits. Ils enlevèrent vivement chaux et moellons, persuadés que la maçonnerie recouvrait des objets précieux. Mais bientôt, sous les coups de pioche,

vola l'arène du sous-sol, le sable mou des roches granitiques en décomposition. Déçus, non découragés, ils abandonnèrent leurs recherches et dirigèrent sur d'autres points leurs attaques.

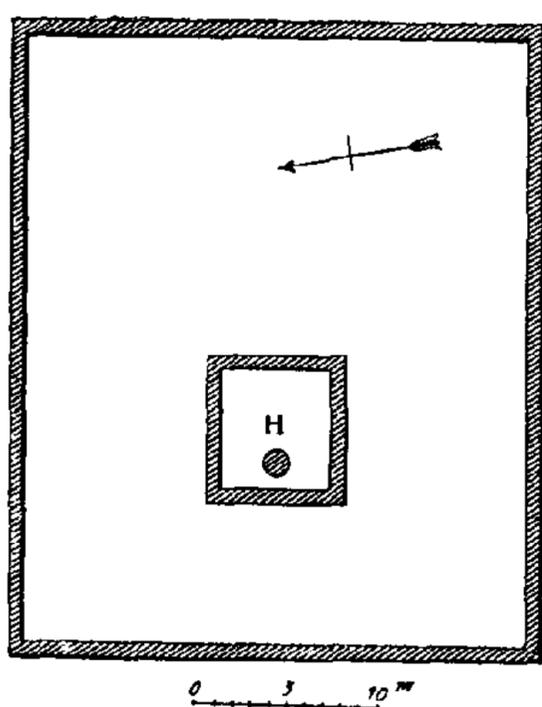


Fig. 1. — La Barbinière.  
commune de Moulins (Deux-Sèvres).

Plan des substructions  
du temple romain.

Lorsque la campagne de fouilles de 1909 fut terminée, je voulus, avant de publier mes découvertes, consulter un savant archéologue doublé d'un praticien consommé, le P. Camille de La Croix, que j'avais vu à l'œuvre, en 1883, au milieu de son domaine archéologique de Saunay (Vienne). Trop âgé pour se déplacer, il consentit à me recevoir chez lui, au Musée des Antiquaires de l'Ouest. Je lui communiquai mes notes, mes plans, mes photographies; je lui

demandai ce qu'il pensait du quadrilatère isolé, H, renfermant une fondation circulaire : « On pourrait, dit-il, supposer la *cella* d'un temple, si vous en aviez trouvé le *peribolos*. »

En 1911, j'ai cherché et mis au jour le mur de clôture formant l'enceinte ordinaire du temple païen, le *péribole*; il fallait, il est vrai, un œil attentif pour le reconnaître, car il n'en subsistait plus que la base : une simple assise de gros cailloux quartzeux<sup>(2)</sup>.

<sup>(1)</sup> Abbé Baudry et Ballereau, *Les puits funéraires du Bernard*.

<sup>(2)</sup> Ce mode d'asseoir un édifice romain n'est pas particulier à La Barbinière;

Je m'explique maintenant la destination de la maçonnerie de forme cylindrique placée dans la *cella* : c'est sur cette fondation qu'était élevé l'autel ou la statue de la divinité.

*L'habitation principale.* — Tout visiteur non initié aux particularités de l'architecture romaine se demande, en jetant un coup d'œil sur les vastes substructions du Champ du Gué, arasées partout à la même hauteur, s'il ne s'agit point de constructions inachevées. Aucun doute à ce sujet ne peut subsister. D'abord les débris de tuiles plates à rebord et demi-cylindriques prouvent que l'édifice a été couvert; ensuite, en examinant les déchets de bâtisse, les décombres, on se rend compte que le toit reposait sur des colonnes de briques, et qu'entre les colonnes existaient des murs légers, soutenus par des claies de bois entre lesquelles les constructeurs glissaient les matériaux les plus divers : mortier de chaux, tuileaux, briques avariées. J'ai conservé des fragments de ces murs clayonnés qui imitaient, en semblant le continuer, le véritable mur de pierre du soubassement.

A l'extérieur, un quadrillage de lignes blanches simulait un appareillage. A l'intérieur, une triple couche d'enduit, à la surface soigneusement lissée et peinte à fresque, donnait l'illusion d'un somptueux appartement.

En somme, la partie supérieure de l'édifice était entièrement truquée, mais truquée avec une artistique ingéniosité.

Ce monument avait 44 m. 25 de façade, et occupait, avec son enclos, préau ou jardin, 2,294 mètres carrés.

Quelques fouilles nouvelles, quelques nettoyages à fond en dehors et au dedans des salles, ont amené la découverte<sup>(1)</sup> : 1° d'un mur séparant le promenoir, B, parallèle au promenoir A, de la partie formant retour à angle droit, de sorte que l'aile droite, moins le petit cabinet F, est absolument identique à l'aile gauche du monument; 2° de la base de colonnes extérieures ayant pu servir de contreforts, ou supporter, à l'entrée du vestibule C, côté Est, une avancée de toiture; 3° de piliers semblables en face de ceux de la salle D, dont je ne pouvais tout d'abord deviner la destination.

mon collègue de la Société archéologique nantaise, M. F. Chaillou, l'a aussi constaté dans ses intéressantes fouilles des Cléons, commune de Haute-Goulaine (Loire-Inférieure).

<sup>(1)</sup> Voir le plan dans le *Bulletin archéologique*, 1910, p. 6, fig. 1.

Peut-être encadraient-ils, eux aussi, une ouverture, ou soutenaient-ils clayonnage et auvent.

*Le balnéaire* (fig. 2). — Le balnéaire a été l'objet d'un rapport spécial<sup>(1)</sup>; je n'en renouvellerai pas la description; j'ajouterai seulement que j'ai enlevé, en 1911, les 300 mètres cubes de terre recouvrant le préau. Ce travail m'a permis de dégager quatre bases de piliers ou colonnes non exhumées; de constater sur tout le pourtour l'existence d'une ancienne galerie entourant l'*impluvium*; de reconnaître, çà et là, des traces de foyer avec débris de scories, et, à l'angle nord-est, un bassin de 2 mètres de long, 1 m. 10 de large et 0 m. 40 de profondeur.

Une petite caisse, faite de six tuiles plates, entières, renfermait des cendres et des ossements carbonisés.

C'est près de l'abside nord du balnéaire, et de l'endroit où j'ai trouvé une chaînette d'or, que j'ai recueilli les principaux objets de parure : coulants, perles, anneaux, intailles.

*Les constructions rurales* (fig. 3). — Au milieu du champ du Bouchaud, à l'est du balnéaire, de chaque côté d'un tronçon de chemin de 22 mètres de long et d'une largeur moyenne de 2 m. 33, existait un groupe de constructions, habitées sans doute par des colons agricoles. Ceux-ci possédaient, à proximité de leur demeure, de nombreuses sources d'eau vive et trois puits d'une profondeur moyenne de 2 m. 50, dont la fouille pénible et coûteuse n'a fourni aucun objet à signaler, sauf une brique épaisse percée de petits trous.

*Fosses à incinération.* — Je classe sous cette dénomination deux « pannes » (fig. 3, *x*, *y*), de 1 m. 20 environ de diamètre sur 0 m. 80 de profondeur, et une large excavation (*z*) bordée de grosses pierres brutes. Les trois fosses, comblées avec de la terre et toutes sortes de débris, contenaient au fond une couche, de 0 m. 08 à 0 m. 10, de cendres et de charbon.

*Inscriptions lapidaires.* — D'après les fermiers de La Barbinière, deux pierres, ramassées à la surface du champ du Bouchaud, por-

<sup>(1)</sup> Voir *Bulletin archéologique*, 1910, p. cxxvi, pl. LXVIII et LXIX.

36.

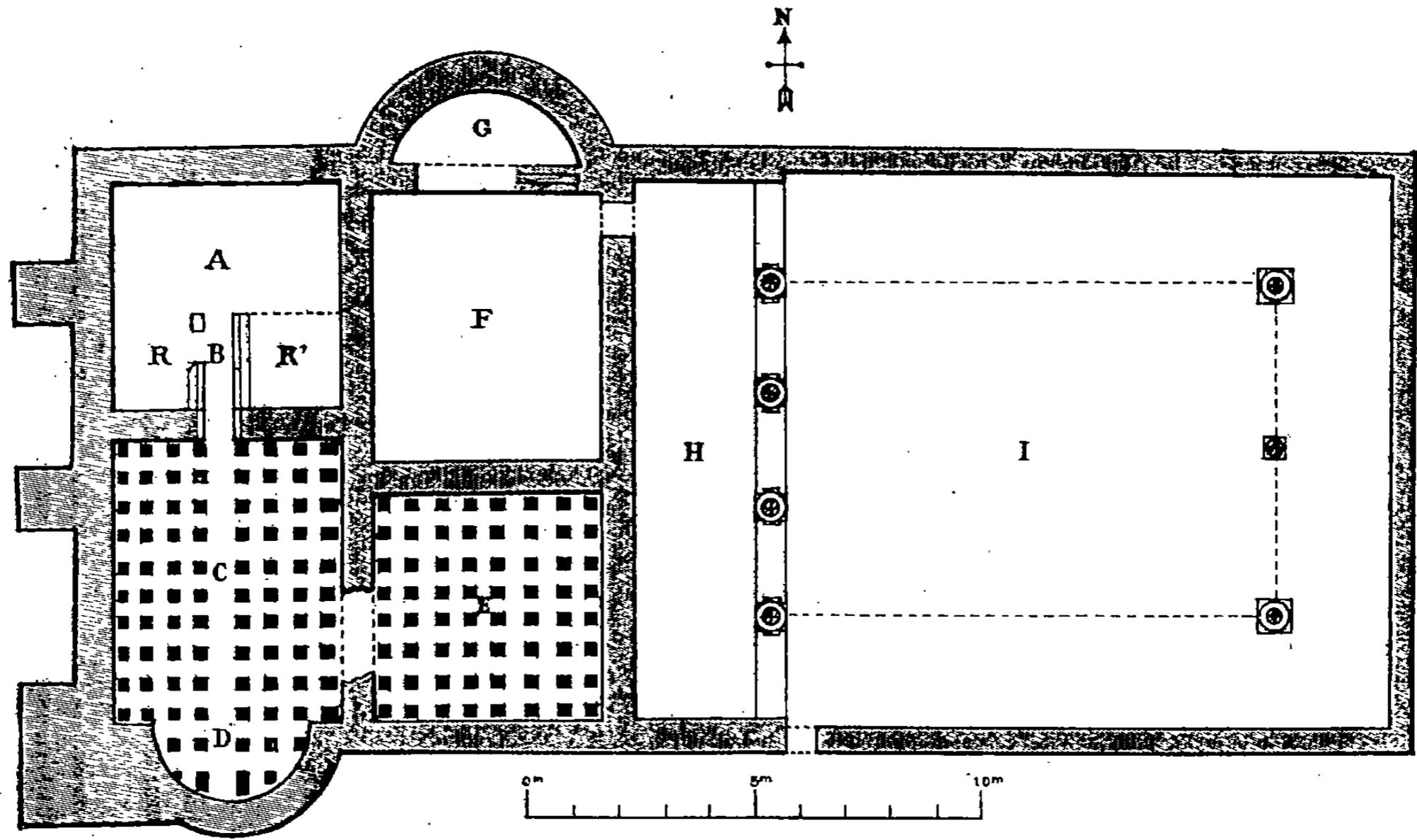


Fig. 2. — La Barbinière, commune de Moulins (Deux-Sèvres). — Balnéaire romain.  
 A, *præfurnium*. B, fourneau. C, *caldarium*. D, *sudatorium* (?). E, *tepidarium*. F, *frigidarium*. G, vestiaire (?).  
 H, promenoir. I, *præau*. R, R', réservoirs (?).

taient des inscriptions. Elles furent employées à paver les chemins de la ferme vers 1897 et 1905. L'une des pierres gravées, triangulaire, gît, paraît-il, dans une partie bourbeuse que je me propose d'explorer.

*Meules et molettes.* — Six molettes et quatorze échantillons de meules ou fragments de meules à bras prouvent l'existence, dès

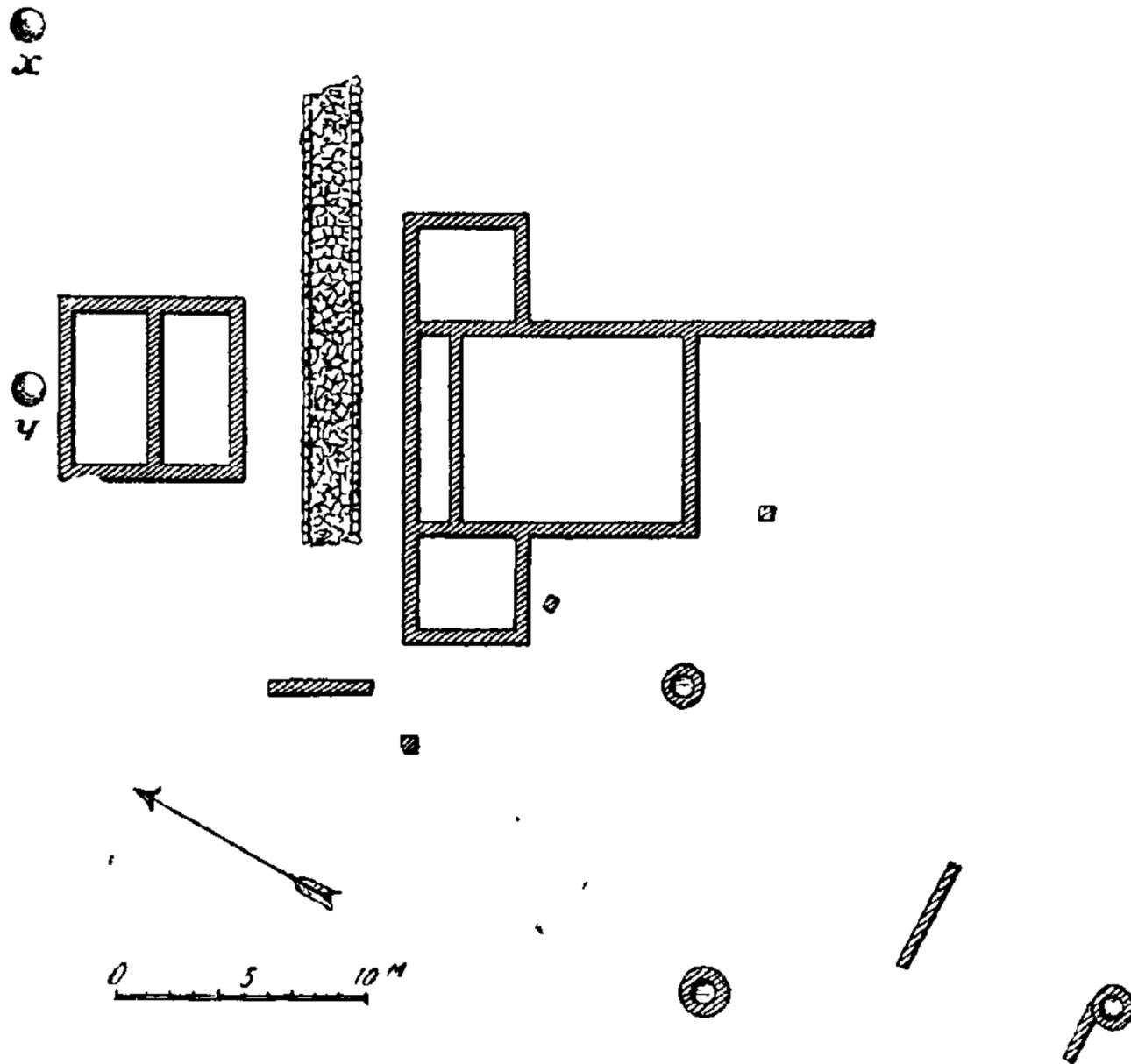


Fig. 3. — La Barbinière, commune de Moulins (Deux-Sèvres).  
Station romaine. Plan des constructions rurales.

l'époque gallo-romaine, d'un centre d'industrie meunière sur le territoire actuel de la commune de Moulins.

*Monnaies.* — Les monnaies sont les documents qui nous donnent les plus sérieuses indications sur la durée d'occupation des divers édifices.

Le balnéaire, par exemple, a dû être abandonné vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle, tandis que le temple et l'habitation principale ont été fréquentés jusque sous Constantin II.

Voici le classement des monnaies, d'après leur provenance, et la description de celles qui ont été trouvées dans les dernières fouilles :

*Temple (4 monnaies).*

Deux bronzes de Postume (258 à 267); un de Claude le Gothique (268 à 270); un de Constantin le Grand (306 à 337).

*Habitation principale (32 monnaies).*

1<sup>o</sup> Moitié d'un as de la Colonie de Nîmes, à la double effigie d'Auguste et d'Agrippa (18 ans avant J.-C.) :

Tête d'Auguste, à droite.

R Dans le champ, une couronne et la légende COL. [NEM.];  
Crocodile attaché à un palmier.

2<sup>o</sup> Un bronze de Domitien César (78 à 91) :

CAES. DIVI. VESP. F. DOMITIAN. COS. VII. Sa tête laurée, à droite.

R S. C. Pallas debout à gauche, tenant un foudre et une haste; derrière elle, un bouclier.

3<sup>o</sup> Un bronze de Salonine, femme de Gallien (260 à 268).

4<sup>o</sup> Un bronze de Postume :

IMP. C. POSTVMVS. P. F. AVG. Buste radié de Postume, à droite.

R SAECVLI. FELICITAS. Postume debout, à droite, tenant un globe et une haste.

5<sup>o</sup> Un bronze de Claude le Gothique :

IMP. C. CLAVDIVS. AVG. Buste radié, à droite.

R Légende effacée. Dans le champ, à droite de l'allégorie, le chiffre XI.

6<sup>o</sup> Quatorze petits bronzes de Tétricus père (268 à 273) :

IMP. TETRICVS. P. F. AVG. Son buste radié, à droite.

R LAETITIA. AVG. La Joie debout, à gauche.

7° Cinq petits bronzes de Tétricus fils (269 à 273) :

C. ESV. TETRICVS. CAES. Buste radié, à droite.

R. SPES. AVGG. L'Espérance allant à gauche.

8° Un bronze de Constantin le Grand :

CONSTANTINVS. AVG. Tête laurée, à droite.

R. SARMATIA. DEVICTA. La Victoire et un esclave.

9° Un bronze de Crispus, fils de Constantin I<sup>er</sup> (317 à 326) :

CRISPVS. NOB. CAES. Tête de Crispus, à droite.

R. CAESARVM. NOSTRORVM. Dans le champ, au milieu d'une couronne : VOT. X.

10° Deux bronzes de Constantin II (337 à 340) ayant même revers :

CONSTANTINVS. IVN. NOB. CAES. Tête laurée, à droite;

R. GLORIA EXERCITVS. Deux soldats debout tenant chacun une haste; entre eux, deux enseignes militaires.

11° Un flan ou pièce non frappée.

12° Trois bronzes frustes.

*Balnéaire* (17 monnaies).

1° Moitié d'as de la Colonie de Nîmes, à la double effigie d'Auguste et d'Agrippa :

IMP. DIVI. F. Tête d'Agrippa, à gauche.

R. [COL]NEM. Crocodile attaché à un palmier;

2° Un bronze de Claude I<sup>er</sup> (41 à 54).

3° Un bronze de Vespasien (69 à 79).

IMP. CAES. VESPASIAN. AVG. COS. VIII. P. P. Sa tête laurée, à droite.

R. FIDES PVBLICA. La Foi debout, à gauche, tenant une patère et une corne d'abondance.

4° Un bronze de Domitien (81 à 96).

5° Un bronze de Trajan (98 à 117).

6° Un bronze d'Hadrien (117 à 138) :

HADRIANVS. AVGVSTVS. P. P. Son buste lauré et drapé, à droite.

R̄ COS. III. S. C. Rome assise, à gauche, tenant la Victoire et une corne d'abondance.

7° Un bronze d'Antonin le Pieux (138 à 161) :

ANTONINVS. AVG. PIVS. P. P. T. R. Sa tête laurée, à droite.  
R̄ Fruste.

8° Un bronze de Marc-Aurèle César (139 à 161) :

AVRELIVS. CAESAR. AVG. PII. FIL. Tête nue, à droite; buste drapé.

R̄ TR. POT. VIII. COS. II. Pallas debout, à gauche, tenant une chouette.

9° Un bronze de Faustine, femme de Marc-Aurèle (161 à 175).

10° Deux bronzes de Commode (180 à 192) :

M. COMM. ANTON. AVG. PIVS. BRIT. Sa tête laurée, à droite.

R̄ La Paix debout, à gauche; S. C.

11° Un bronze d'Alexandre Sévère (222 à 235).

12° Cinq bronzes frustes.

*Constructions rurales (4 monnaies).*

1° Un bronze de Vespasien :

IMP. CAES. VESP. . . . Tête laurée, à droite.

R̄ PAX. . . La Paix debout, à gauche, tenant une branche d'olivier et une corne d'abondance.

2° Trois bronzes frustes.

*Objets de bronze.* — Les principaux objets de bronze trouvés à La Barbinière : oreillon de cassolette, fibules, bandelettes, etc., ont été décrits précédemment, sauf deux anneaux ou joues, sans orne-

ment; un ressort, un ardillon de fibule; une applique discoïde dont le dessin, au repoussé, représente un serpent se mordant la queue.

*Objets de fer.* — Je citerai, au hasard, parmi les armes et outils tranchants :

1° Un fer de lance rond (fig. 4, n° 1), à douille, en forme de pique, de 0 m. 30 de longueur; partie légèrement renflée vers la pointe (*veru*<sup>(1)</sup>);

2° Deux lames de grands coutelas, à douille; l'une d'elles (fig. 4, n° 2), de même longueur que le fer de lance et trouvée avec lui, pour-

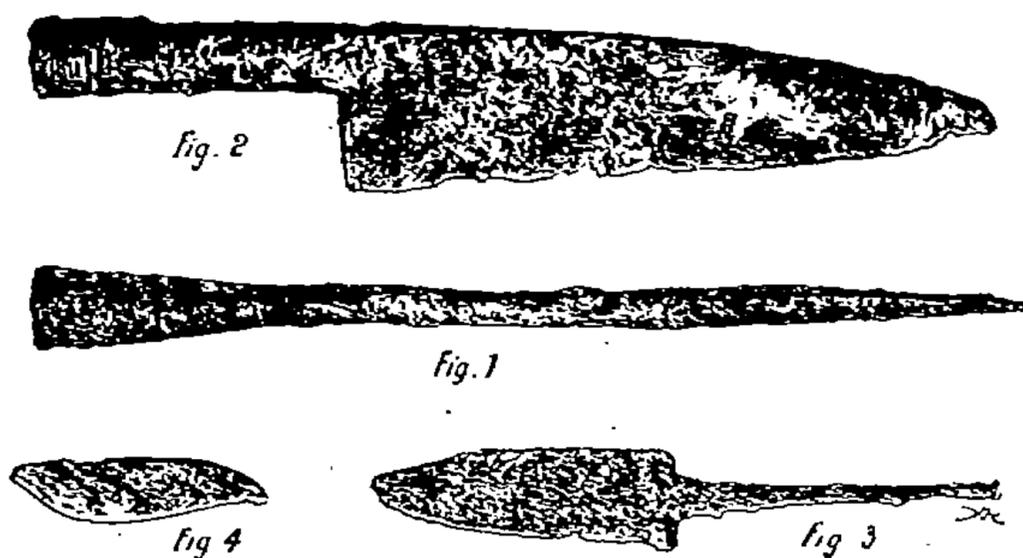


Fig. 4. — La Barbinrière, commune de Moulins (Deux-Sèvres).  
Instruments de fer trouvés dans les fouilles.

rait être le *sparus* ou *sparum*<sup>(2)</sup> dont s'armaient les soldats romano-gaulois irréguliers;

3° Deux lames de couteaux de cuisine (fig. 4, n° 3);

4° Deux lames de couteaux de poche (fig. 4, n° 4); à charnière, munies, au dos, près du trou d'axe, d'ailerons qui, en butant contre la partie postérieure du manche, empêchaient la lame de retourner en arrière<sup>(3)</sup>;

La base élargie d'un grand couteau de chasse, de guerre ou de

(1) Cf. A. Rich, *Dictionnaire des antiquités romaines et grecques*, p. 702 et 703, figure de l'article *veru*.

(2) *Ibid.*, figure de l'article *sparum*.

(3) Cf. Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, p. 153, figure de l'article *culter*.

sacrifice, s'enchâssait dans une garde en os sculpté. Cet objet<sup>(1)</sup>, seul retrouvé, présente un certain intérêt; il paraîtrait même unique, d'après M. Salomon Reinach, qui a bien voulu m'aider à le déterminer.

Les alentours de l'habitation principale m'ont fourni une quantité de boîtes de roue et de frettes d'essieu; ceux du temple, une clef bidentée, à queue aplatie et percée d'un trou de suspension.

*Céramique et matériaux de construction.* — Les fragments de poterie rouge, à pâte fine, sont ornés de figures et de dessins en relief: oves, glands, palmes, fougères, Vénus et Tritons, lions, lièvres au gîte; quelques-uns portent l'estampille du potier:

IMANANPRI (syllabe précédée d'une foliole ornementale); FLAV. FECIT (lettres perlées sur deux lignes); GENIV (lettre N en sens inverse); PISVCCVS. FE. (lettres placées circulairement autour d'une étoile à six pans). Enfin, sur le fond d'une délicieuse petite coupe de la grandeur d'une salière, les lettres M.R. placées à rebours.

Lettres et chiffres écrits à la pointe sur poterie rouge: NIC.; D.; XIII.; V.

Les anses de cruchon et d'amphore ont des formes variées; elles sont unies, en torsade, coudées à angle droit, aplaties avec une ou plusieurs cannelures, quelquefois élargies, creusées en gouttière à la base, au point d'attache.

Les culots d'amphore s'adaptent parfaitement aux goulots, ce qui permettait de se servir des appendices en guise de bouchons, lorsque l'on superposait les récipients.

Tous les vases, *dolium*, coupes, patères, sont brisés, et il est souvent impossible de les reconstituer. J'ai cependant pu réunir la majeure partie des morceaux d'une terrine.

La plupart des matériaux tégulaires portent des traits parallèles droits ou demi-circulaires, tracés du bout des doigts par le céramiste. Il est facile de voir dans ces signes, interprétés diversement, la marque personnelle de chaque ouvrier travaillant à ses pièces.

Sur les conduits de chaleur, les stries contournées en huit constituent de véritables ornements.

Dans mes dernières fouilles, j'ai trouvé les antéfixes de la toiture

<sup>(1)</sup> L'image en a été donnée dans le *Bulletin archéologique*, 1912, p. XLIII.

du balnéaire : ce sont des tuiles plates, épaisses, à partie latérale relevée d'un seul côté en forme de dent triangulaire.

*Verreries. Bijoux.* — Les vases de verre ont subi le même sort que les poteries : aucun n'est entier.

Deux fragments sont émaillés de pois, vert émeraude et bleu saphir.



Fig. 5. — La Barbinière, commune de Moulins (Deux-Sèvres).  
Intaille antique trouvée dans les fouilles.

Les bijoux de verroterie comprennent : une perle, un cabochon noir, un cabochon bleu; un coulant bleu clair, à côtes; un autre noir, veiné de blanc; un anneau couleur d'ambre et plusieurs émaux formant intailles, vraies œuvres d'art enchâssées dans des bagues de fer.

J'ai recueilli jusqu'à ce jour quatre intailles : la première est fruste, écaillée; la deuxième, blanc verdâtre, représente un quadrupède indéterminé; la troisième, bleu myosotis, Éros tenant Psyché sous forme de papillon (fig. 5); la quatrième n'est qu'un joli fragment blanc opale, à bord biseauté, sur lequel figurent en creux une colombe (?) et la pointe d'un croissant.

N. GABILLAUD.